

## FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

## CENTRE ET MASSIF CENTRAL

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports N°63EP516

Siège social : Maison des Associations, 2 Bd Trudaine, 63000 Clermont-Ferrand

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Le 20 octobre 2012 à Clermont Ferrand

Sont présents

03 Les Brûlés de Chazemais, Vichy et ses sources, Amicale des vieilles et cornemuseux, La Sabotée Cussétoise  
 12 La Pastourelle (Rodez), Lous Oyolos  
 15 La Bourrée du Carladès, La Bourrée d'Aurillac, La Sanfloraine  
 18 Les Sonneurs Néronnais, La Chaînée Castelloise  
 19 Icoranda  
 37 Lo Bourreio  
 42 Lou Cantou  
 43 Groupe Folklorique Le Velay, Le Brusse,  
 48 La Bourrée Barabande  
 63 L'Auvernha Dansaïra, Le Livradou Dansaïra, Les enfants de l'Auvergne, Le folklore Issoirien, La Pastourelle du Val d'Allier,  
 Lous Veilhadours Limousins, Les Danseurs Brayauds, Lou Brouchillou  
 Philippe Proust et Serge Mielvaque membres individuels  
 Mme Joëlle Brunel représentant Monsieur le Président du Conseil Général  
 Monsieur Jacques Mary maire honoraire de Clermont Ferrand

### Sont excusés

03 La Pastourelle des 3 vallées, Les Troubadours montluçonnais, Les Gats Dô Bourbonnais  
 12 Les Cadets Estognols  
 18 La Sabotée Sancerroise  
 23 Lo Danseus de Jean Do Boueix  
 36 Les Tréteaux du Pont-Vieux  
 43 Lous Petioutous dehl Velay  
 45 La Châtaigne, Le ballet Hopack, Ronda Tipica  
 63 La Bourrée de Vergheas, la Bourrée du Pavin  
 Raymond Longo Président d'honneur, Marie Proust, Guy Boistard et Daniel Blanquet membres individuels  
 Mme Michèle André sénatrice, Mr Alain Néri sénateur, Mme Dominique Briat Conseillère générale, Mr Serge Godard maire de Clermont Ferrand, Mr le Directeur de Jeunesse et Sports et de la cohésion sociale.

### **Ouverture de l'assemblée générale**

Mmes Josette Péreira et Monique Pelletier, présidentes des deux groupes clermontois « Lous Veilhadours Limousins et « Les Enfants de l'Auvergne » souhaitent la bienvenue à tous les participants et les remercient de leur présence.  
 Patrick Pascal, Président de la Fédération ouvre la séance et demande une minute de silence en hommage à Michèle Chevrier Reuge, Jacques Poulet et Christian Berger récemment disparus.  
 Trois volontaires se proposent pour être scrutateurs lors du dépouillement du vote : Marc Chabannier, Pierre Conquet et Mme Gontier, Martine ROUTIER.  
 Le compte-rendu de l'AG 2011 à Vic sur Cère est **approuvé à l'unanimité**.

## **Rapports d'activités des commissions**

### **Pôle Administration**

#### **1- Secrétariat** (présenté par Jeanne Marandola)

Comme chaque année, rédaction des comptes-rendus de l'Assemblée Générale et des deux conseils d'administration.  
 Une enquête de préinscription a d'ailleurs eu lieu, comme l'an dernier, pour aider les organisateurs.

#### Admission

Le groupe Iraliot de Vic sur Cère a déposé une demande d'adhésion à la Fédération. La présidente de ce groupe, Mme Mireille Bonnerot, est invitée à présenter son groupe. Celui-ci est accepté en stage.

#### **2- Trésorerie et Budget** (présenté par Carole Couppat)

Nous constatons cette année un excédent de 1181 euros.

Le décalage d'activités (stages) sur l'exercice à venir ou l'annulation de certaines expliquent complètement cette situation.

Les principaux éléments de l'exercice 2011/2012.

#### **✚ L'écho de la fédération :**

Le déficit de la parution de l'Écho de la Fédération est de 589 € cette année contre 360 € l'année précédente. Le nombre d'abonnements a diminué de 57 exemplaires mais dans le même temps le nombre d'adhérents des groupes a baissé de 94 personnes.

#### **✚ Stages et Concours musique/Rencontres Jeunes Musiciens :**

La rencontre pour jeunes prévue a été annulée 2 fois (courant mars et courant novembre).

Le 2<sup>ème</sup> stage de musique et danses à destination des groupes du Sud de notre fédération organisé à Ambert a eu lieu les 6 et 7 octobre 2012. Il impactera donc les comptes de l'exercice 2012/2013 et bénéficie d'une subvention de 400 euros du Conseil Général du Puy de Dôme.

### **Les frais de Conseils, d'assemblées et frais généraux de la Fédération :**

Les frais de Conseil et d'assemblée sont à nouveau à la baisse après avoir augmenté l'exercice précédent du fait notamment du 50<sup>ème</sup> anniversaire.

#### **✚ Le rassemblement des jeunes 2011 :**

La participation de la fédération a été de 2 000 euros cette année.

Nous avons en effet attribué une large quote-part de la subvention du Conseil Régional AUVERGNE pour atténuer les charges importantes du groupe organisateur. Nous avons également contribué au transport des groupes fédérés.

La prise en charge du Rassemblement 2012 sera affectée et comptabilisée dans les comptes 2012/2013.

#### **✚ Autres éléments significatifs :**

Les contributions des groupes au budget fédéral sont restées en légère baisse du fait d'une baisse des effectifs.

### **Le budget 2012/2013 :**

Nous prévoyons un budget déficitaire de 973 euros compte tenu des activités prévues.

Le financement des activités et projets ci-dessous sont en outre prévus sur l'année à venir sous réserve d'aboutissement des projets ou de modifications selon les besoins et désirs des groupes :

- Un stage de musique propre au Sud de la fédération comme mentionné plus haut
- Un stage de musique et danses propre au Nord de la fédération et qui se déroulerait au Châtelet en Berry en février 2013.
- Les visites de groupes qui n'ont pu aboutir l'année précédente
- La poursuite du recueil sur les coiffes portées par nos groupes et la mise en ligne sur le site internet de la fédération et plus généralement la conservation et numérisation d'éléments de patrimoine.
- 3 nouvelles éditions de l'écho de la fédération
- La maintenance et l'amélioration du site internet
- Des réalisations vidéos sur des réalisations traditionnelles à conserver

Quitus est donné par les vérificateurs aux comptes.

### **3- Juridique et assurances (présenté par Bernard Fleury)**

#### **Le classeur du dirigeant**

Il est consultable sur internet en utilisant le mot de passe : trad64812 à diffuser largement aux membres de vos groupes.

#### **Transparence des subventions**

Obligation pour les collectivités locales de présenter un état des subventions versées aux associations et tenir à disposition du public, par voie numérique, les subventions qu'elles ont accordées aux associations. Cette obligation ne concerne que les communes de plus de 3500 habitants sinon, pour les communes de moins de 3500 habitants, obligation par tout moyen à leurs convenances.

#### **Recevoir une subvention pour un achat, qui est propriétaire du matériel ?**

L'association bien sûr. Par contre, s'il y a revente de cet achat, le financier pourra exiger le remboursement de cette subvention.

#### **Voyage entre adhérents**

Une association a le droit d'organiser occasionnellement des voyages pour ses membres sans devoir disposer de l'agrément tourisme.

Attention, s'agissant d'une sortie entre membres, le tarif de la sortie doit **être fixé exactement au coût de revient**. Faire bénéficier aux membres d'un prix inférieur aux coûts de la sortie pourrait **remettre en cause le but « non lucratif » de sa gestion** avec ses conséquences fiscales.

#### **SACEM**

Jusqu'à présent une association pouvait bénéficier d'un forfait libératoire lorsqu'elle organisait une manifestation dans une salle de moins de 300 m<sup>2</sup> et avec un budget inférieur à 850€ ou un prix d'entrée plafonné à 16€

Désormais, la dimension de la salle n'est plus prise en compte et le forfait est applicable aux manifestations dont le prix d'entrée est limité à 20€ et le budget à 2000€ TTC. Si cela est le cas, il faut adresser à la délégation SACEM du lieu de la manifestation, à l'avance, une fiche « autorisation simplifiée » accompagnée du règlement du forfait.

Attention, à défaut de déclaration et de paiement du forfait avant la séance, la manifestation est soumise à la tarification générale. Néanmoins l'association organisatrice devra, une fois la manifestation achevée, bien adresser à la SACEM le programme des œuvres diffusées.

#### **Assurances présenté par Mme Auboiron de la MACIF**

Tous les groupes souscrivant au contrat fédéral bénéficient de la responsabilité civile par rapport aux objets qui leur sont confiés et à leurs mandataires sociaux, ainsi que pour les locaux occupés temporairement.

Une grande disparité entre les groupes : certains ont seulement la responsabilité civile (avec le contrat fédéral), d'autres souscrivent en plus l'assurance « instruments de musique », l'auto mission ou l'assurance de leurs locaux.

Pour l'auto mission il existe actuellement un nouveau contrat offrant de nombreuses options telles que prêt de véhicule, remboursement du véhicule, prise en charge de la franchise. En outre le bonus du propriétaire n'est pas atteint, l'assurance auto mission prenant en charge le sinistre en lieu et place de l'assurance ordinaire du véhicule.

Pour l'assurance des instruments de musique, la couverture intervient pour l'endommagement, le vol et l'incendie.

Il est rappelé que toutes les déclarations de sinistre doivent être adressées à Mme Auboiron.

### **4-Récompenses (présenté par Philippe Proust)**

Douze groupes ont fait une demande pour un total de 84 médailles :

Bronze 24, argent 27, or 13, vermeil 7, ATP 13.

2012 est une année très moyenne.

## **Pôle Danse et Musique** (présenté par Gilles Martin)

« Ayant décidé de ne pas renouveler mon mandat après 16 années passées au sein du conseil d'administration, je voudrais remercier tous ceux qui m'ont accompagné dans cette commission pour leur dévouement, leur investissement, leur gentillesse et leur bonne humeur. Nous avons eu de grands moments de satisfaction mais aussi des moments de découragements.

Nous avons toujours cherché à éviter que la Fédération soit isolée, voire marginalisée et soit un des acteurs reconnus des musiques et danses du Centre et du Massif Central. Nous vous aurions souhaité parfois peut être un plus enthousiastes et participatifs. Mais nous sommes aussi bien conscients de vos contraintes et des difficultés qui sont les vôtres au sein de vos groupes respectifs. »

### **1-Commission musique**

#### Concours Gaston Rivière

Bis répétitif, encore une rencontre qui n'a pu avoir lieu. Nous avons retenu la date du 25 mars pour lancer un nouveau concept de rencontres musicales autour de jeunes musiciens et chanteurs. Pas de compétition, pas de challenge, pas de podium, mais l'envie de se faire plaisir et de faire plaisir à un auditoire que nous espérons nombreux. L'idée était de créer un espace où chacun pourrait s'exprimer et s'enrichir des prestations des autres. Libre court à la créativité et à la musicalité. Malheureusement, nous n'avons pas eu la disponibilité pour mettre en œuvre ce projet.

Mais quelques jeunes ont pris le dossier à bras le corps. Un nouveau dépliant est en cours de finalisation et j'espère de tout cœur que nous renouerons avec ce rendez vous en 2013.

#### Stage d'Ambert (14 et 15 mai)

Danses et musiques ont réuni 7 groupes et plus de 80 personnes (50 danseurs et 30 musiciens) pour ce deuxième stage organisé à Ambert sur un jour et demi. Le Velay, La Bourrée Barabande, Lou Cantou, Les Enfants de l'Auvergne, Le Livradoue Dansaire, Le Folklore Issoirien et Lou Brouchillou avaient répondu présent. Les retours ont été globalement très positifs. La qualité des intervenants professionnels ou amateurs reconnus a été soulignée et la qualité pédagogique appréciée.

Une excellente nouvelle à l'issue du stage, la quasi certitude de créer sur Ambert un atelier permanent de cours de vielle avec Christine Demonteix. Saint Anthème a déjà manifesté son intérêt sur le projet, si d'autres sont intéressés n'hésitez pas à vous rapprocher de Patrick Pascal.

#### Notes du trimestre

Nous vous rappelons que, depuis maintenant deux ans, nous mettons à la disposition des musiciens, sur notre site internet (dans l'espace adhérents), des partitions publiées tous les trimestres par le Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles de l'Allier (CDMDT 03). Le code d'accès (trad64812) est nécessaire pour y accéder.

#### Fichier des responsables de musique

Il est quasiment prêt et permettra de rentrer en contact directement avec celles et ceux qui sont en relation avec les musiciens. Ce sera l'occasion de pouvoir informer en direct les intéressés lorsque les notes du trimestre seront déposées sur le site. Mais ce sera aussi un excellent moyen d'alerter les musiciens sur une parution intéressante (CD, Livre) ou tout simplement leur donner des informations sur des manifestations à venir.

#### Suivi de la proposition de Thierry NOUAT :

Thierry NOUAT avait proposé un travail d'harmonisation sur le répertoire utilisé au sein des groupes.

Ce sujet, sur lequel la Fédération est très sensible, avait retenu toute notre attention. Un groupe auvergnat était très intéressé. Or, Thierry, n'est plus en poste à Clermont Ferrand et ne peut pas concrétiser sa proposition. Christine Demonteix se propose de reprendre le flambeau. Je tiens ses coordonnées à disposition pour qui voudra la contacter.

### **Projets 2013**

#### Rencontres Musicales Gaston Rivière :

Pendant de très nombreuses années, cette journée, consacrée aux jeunes musiciens de notre Fédération, fut l'une de nos actions phares. Ce fut une merveilleuse vitrine montrant le dynamisme de la Fédération.

Au fil des années, le nombre de participants à diminué au point de ne plus pouvoir maintenir ce beau moment. Nous avons envisagé un nouveau concept, faisant disparaître la notion de compétition au profit de l'échange et du partage. J'espère que le succès sera au rendez vous au printemps 2013.

#### Stage musique et danses :

Face à la grande satisfaction des participants aux stages d'Ambert, nous envisageons de reprogrammer un stage dans le sud de la Fédération et un dans le Nord, au Châtelet en Berry en février 2013.

#### Notes du trimestre :

Nous maintenons notre abonnement aux notes du trimestre pour 2013

#### Mise sous partition des collectages réalisés par J.J. Couppat :

Jean Jacques a mis en image 37 danses d'auvergne. Nous allons relever les partitions de ces danses et l'ensemble sera à la disposition de tous les groupes intéressés.

#### Parc instrumental

Une vielle et une cornemuse sont actuellement disponibles. Les groupes intéressés doivent en faire la demande à Carole Couppat.

### **2- Maintenance**

Cette année 3 groupes auraient dû être visités. Seuls Les Cadets Estagnols ont reçu la visite d'Alain Ugonnet et Huguette Varin. Les échanges ont été constructifs et quelques conseils ont pu être prodigués pour améliorer la qualité de la prestation sur scène.

Le Brusse et lo Bourreio, en raison d'un faible nombre de sorties, n'ont pu être visités. Ils le seront ainsi que La Bourrée de Vergeas en 2013. Merci à ces groupes d'adresser à Jeannette Marandola leur calendrier.

### 3-Commission Danses

#### Stage destiné aux formateurs :

la Fédération pourrait proposer en 2013 aux maîtres de danses un stage pour apprendre à apprendre.

#### Fichier Responsable de danses :

Le fichier des responsables de danses est finalisé et permettra tout comme en musique d'être au plus près des personnes concernées par la danse.

#### Groupe fédéral

J'avais terminé mon intervention l'année passée en vous soumettant l'idée de créer un groupe inter régional susceptible de représenter la Fédération, à l'occasion de divers événements, en France ou à l'étranger. Vous avez été quelques uns à réagir et à vous positionner majoritairement contre ce projet pour de légitimes raisons qui nous ont été opposées. Aussi, c'est un projet qui, pour le moment, n'ira pas pour plus loin puisque c'est votre décision. Pour ma part, je le regrette, même si j'ai bien conscience des difficultés présentées par une telle démarche et par les nombreuses questions qui se posent. Mais, il me semble, à l'image des grands débats de société qui voient le jour actuellement, qu'un tel projet doit se mûrir.

Il faut laisser du temps et peut-être que d'ici quelques années, vous y reviendrez.

Le Président Patrick Pascal remercie Gilles pour le travail accompli au sein de cette commission pendant ces 16 années.

### 4- Commission du Jeune âge et adolescence, (présentée par Alain UGONNET)

Neuf groupes se sont retrouvés pour un superbe festival à Estaing les 26 et 27 mai : « **Le livradoue Dansaire** » d'AMBERT, « **La Sabotée Sancerroise** » de SANCERRE, « **La Chaînée Castelloise** » du CHATELET en Berry, « **Vichy et ses Sources** » de VICHY, « **Los Oyolos** », « **La Pastourelle de RODEZ** », le Groupe de SEBRAZAC et « **Los Cadets Estagnols** » d'ESTAING.

Pendant ces deux journées, les rires, les chants, les danses, la musique et les jeux ont réveillé les rues de ce magnifique village classé « plus beau village de France ».

Les groupes ont présenté des spectacles variés sur le thème choisi à cette occasion « *fais moi découvrir ton village* » Un grand merci à tous les membres de « **LOS CADET ESTAGNOLS** » pour le travail accompli.

Le prochain rassemblement en 2013 aura lieu, peut être, à VICHY.

## Pôle Patrimoine (présenté par Monique pelletier et Marie Noëlle Hérlilier)

L'essentiel du travail reste centré sur le **Recueil des coiffes et Chapeaux portés actuellement par les membres des différents groupes de la Fédération**. Ce recueil est prévu pour être consulté sur le site fédéral et cette mise en valeur se fait en concertation avec Erik Boyer, responsable de la maintenance du site. Pour l'Auvergne : Le recueil papier est achevé depuis avril et le point sur les derniers contacts avec Erik Boyer vous seront communiqués. Les modalités retenues faciliteront le travail pour les autres provinces.

Pour le Bourbonnais, le Rouergue : une phase de collectage des photos et commentaires auprès des groupes concernés est lancée. On attend les réponses.

Rappel des caractéristiques demandées pour les photos, en lien avec leur exploitation pour le site de la Fédé.:

- coiffes et chapeaux portés **effectivement** par le groupe (pas sur un mannequin ou une marotte)
- photos de la **tête** : de face, de dos, de profils, pris devant un fond neutre uni.
- pas de mèches folles, maquillage insoupçonnable.
- numérisation en 300 DPI. (soit 330 points par pouce, ce que font tous les appareils photos modernes).
- Bien indiquer le lieu et l'époque où coiffes et chapeaux étaient portés.
- Donner une description et commentaire sur la coiffe, éventuellement indiquer le nom donné à la coiffe ou au chapeau ou à l'un

de ses accessoires.

Marie Noëlle indique qu'il est possible de restaurer d'anciennes broderies et qu'on peut encore trouver actuellement diverses dentelles neuves. Pour des renseignements techniques à ce sujet ne pas hésiter à la contacter.

## Pôle Communication

### 1- Revue fédérale (présenté par Roger Marandola)

Remerciements à tous les groupes qui ont envoyé des articles.

Pour les 3 prochains numéros, il est prévu

Un groupe au microscope	Edito
Février Le Folklore Issoirien	Nicole Brousse
Juin Les Sonneurs Néronnais	Jeanne Marandola
Octobre Les Gâts Dô Bourbonnais	Laura Greze

Il serait souhaitable de désigner dans chaque groupe un responsable de la communication pour faciliter les échanges.

Rappel des dates à respecter pour l'envoi des articles : 15 janvier, 15 mai, 15 septembre.

### 2-Site internet (présenté par Roger Marandola)

Il fait part de statistiques de visites : plus de 19 0000 visites en un an avec 50% de français et les reste de tous les pays du monde.

C'est plutôt encourageant. Il reste à mettre en ligne : le travail sur les chapeaux et les documents d'archives numérisées. A voir avec Erik Boyer.

**3-Relations publiques** (présenté par Roger Marandola)

Le conseil général du Puy de Dôme et la région auvergne nous ont versé ou vont nous verser des aides financières.

On n'a plus vraiment de relations avec Jeunesse et sports.

**4-Commission Jeunes**

Bien que cette commission soit toujours à l'état embryonnaire, quelques jeunes restent cependant en relation et échangent diverses idées. Laura Greze et Clémence Ugonnet transmettent leurs propositions :

- Instaurer un système de réduction dans les festivals ou fêtes de la Fédération pour les détenteurs de la carte fédérale
- Créer un forum de discussion sur le site de la Fédération
- Trouver un nom plus court à la Fédération
- Faire plus de rencontres ou festivals en direction des jeunes.

**5- Résultat du vote**

26 votants, 2 bulletins nuls

Les cinq candidats sont élus : Yvonne Changea (22 voix), Carole Couppat (24 voix), Laura Greze (24 voix), Jeanne Marandola (24 voix), Alain Ugonnet (21 voix)

**5- Questions diverses**

- La province du Limousin n'apparaissant pas sur la plaquette de présentation de la Fédération, elle sera désormais ajoutée puisque 3 groupes de cette province appartiennent à notre Fédération.
- Évocation du problème des jeunes qui sont contents des danses traditionnelles ou de pratiquer les instruments traditionnels mais qui refusent de se costumer : Patrick Pascal conseille d'aller vers l'ouverture, de ne pas être trop conservateurs
- Allusion au film réalisé sur le groupe CIOFF qui s'est constitué à partir de membres de plusieurs groupes français : réactions partagées parmi l'assistance. Gilles Martin précise que dans ce cas l'objectif était avant tout une dimension spectacle et qu'on avait réuni autour de ce projet des groupes d'horizon très différents et de cultures lointaines les unes des autres.

En conclusion, Mme Brunel, représentante du Conseil Général, remercie tous les bénévoles que représente notre Fédération et assure que le Conseil Général sera toujours autant que faire se peut aux côtés de la Fédération.

Patrick Pascal annonce sa décision de ne pas renouveler sa candidature à la présidence, pour des raisons personnelles et pour aller vers le renouvellement. Il remercie le groupe organisateur et transmet le flambeau fédéral à Marc Chabannier de La Sanflorraine qui organisera l'AG 2013 à Saint Flour.